



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Je vous prie d'assister, **le Mercredi 8 avril 2026 à 18H00**, à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la **Halle des Sports Jean Raynaud à Vias**.

La réunion est retransmise en direct sur la page Facebook de la Ville :

Vias Méditerranée -www.facebook.com/viasmediterranee.

Approbation du compte-rendu de la séance du 28 mars 2026 du Conseil Municipal, Décisions de Monsieur le Maire prises en application de l'article L2122-22 du CGCT.

ORDRE DU JOUR

1) Administration Générale

- a. Délégations du Conseil Municipal à Monsieur le Maire
- b. CCAS : Fixation du nombre de membres au Conseil d'Administration (CA)
- c. Désignation des membres du Conseil Municipal au CA du CCAS

2) Finances

- a. Débat d'Orientation Budgétaire / Rapport d'Orientations Budgétaires

3) Ressources Humaines

- a. Indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux Délégués
- b. Constitution du Cabinet de l'Autorité Territoriale

NB : Une note de synthèse explicative pour chacun des points ci-dessus est jointe à la présente convocation.

A Vias, le 02 avril 2026.

Jean-Philippe CABASSUT
Maire de Vias





Pouvoir

Je soussigné (e),donne pouvoir à
pour me représenter et participer aux votes lors de la séance du Conseil Municipal du
A Vias, le.....

Signature